



Grandes cultures Avertissement N° 27 – 7 août 2015

- De la défoliation causée par divers insectes a été observée dans quelques champs.
- Dépistage et stratégie d'intervention dans la culture du soya.
- Seuils d'intervention.

DÉFOLIATION DU SOYA PAR DIVERS INSECTES

Quelques cas de défoliation du soya par des insectes ont été observés au cours des dernières semaines. La défoliation est surtout causée par le scarabée japonais (photo 1) et l'altise à tête rouge (photos 2 et 3), mais d'autres insectes peuvent être en cause (criquets, méloé cendré, limaces, etc.).



Photo 1 : Défoliation causée par les scarabées japonais
André Rondeau, MAPAQ



Photo 2 : Altise à tête rouge
Jennifer De Almeida, CÉROM



Photo 3 : Défoliation causée par les altises à tête rouge
André Rondeau, MAPAQ

Dépistage et seuils économiques d'intervention dans la culture du soya

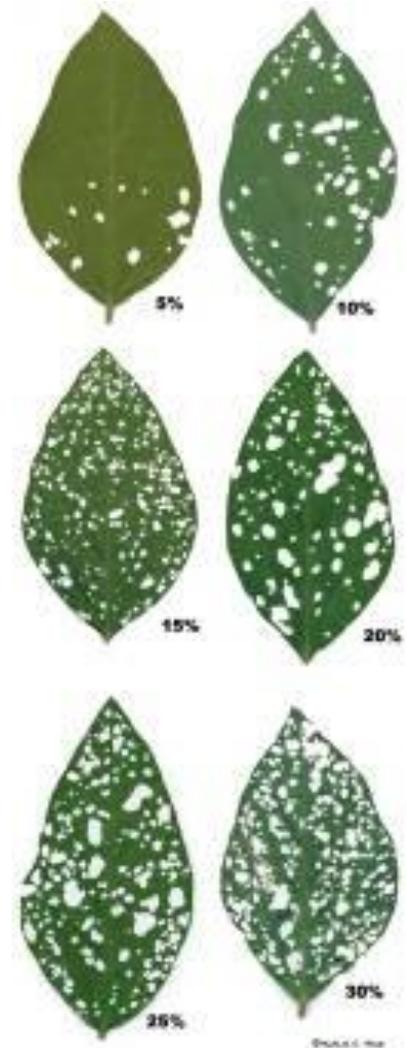
Comme il est souvent difficile d'observer les insectes défoliateurs, on préconise l'utilisation de seuils d'intervention basés sur le pourcentage de défoliation et le stade de croissance de la culture. Aucun seuil d'intervention n'existe pour le Québec dans la culture du soya. Les seuils utilisés en Ontario, pour les insectes défoliateurs en général, sont les suivants :

- Stades végétatifs : 30 %
- De la floraison (R1) au remplissage des gousses (R4) : 15 %
- Du remplissage des gousses à la maturité (R5-R6) : 25 %

La plupart des gens ont tendance à surévaluer le pourcentage de défoliation. Les deux photos du bas du montage photographique ci-contre montrent des pourcentages de défoliation de 25 et de 30 % sur une seule foliole. Or, il faut tenir compte de **la moyenne de défoliation observée sur toutes les folioles du plant** pour évaluer la pertinence d'intervenir. En effet, lorsque les feuilles du haut du plant sont fortement affectées, celles-ci laissent alors passer davantage de lumière vers les feuilles situées à un niveau inférieur de la canopée. Ces dernières compensent alors les pertes par une photosynthèse accrue en recevant plus de lumière.

Il faut également tenir compte du pourcentage total de défoliation causé par tous les insectes défoliateurs dans la décision d'intervenir avec un insecticide. Si le feuillage est déjà gravement affecté par d'autres insectes défoliateurs, c'est le pourcentage total de défoliation qui doit être considéré pour le seuil d'intervention.

Voici la méthode permettant d'estimer correctement le pourcentage de défoliation d'un champ de soya : en dix points du champ, prélever de 1 à 3 feuilles trifoliées **dans le milieu du feuillage** de cinq plants (au total, au moins 50 feuilles seront prélevées). Pour chaque feuille examinée, jeter la foliole la moins endommagée et la foliole la plus endommagée. Comparer la foliole restante au montage photographique ci-dessus, et déterminer le pourcentage de défoliation. Finalement, faire la moyenne de toutes les folioles examinées.



[Cliquer pour agrandir](#)
Marlin Rice, Université de l'Iowa

Traitements insecticides

Très peu de matières actives sont homologuées pour lutter contre les insectes défoliateurs du soya. Il n'y a aucun produit homologué pour lutter contre l'altise à tête rouge, et un seul produit (**CONCEPT**) contenant deux matières actives (deltaméthrine et imidaclopride) homologuées pour lutter contre le scarabée japonais dans la culture du soya. Vous pouvez obtenir plus d'information sur ce traitement en consultant [SAGE pesticides](#).

Il est à noter que ce produit pourrait nuire aux populations d'ennemis naturels du puceron du soya. Cet aspect doit être pris en compte dans la décision d'effectuer ou non un traitement, car à cette période de la saison, un traitement inutile pourrait favoriser une infestation plus sévère du puceron du soya. Il est donc recommandé d'évaluer adéquatement l'importance de la défoliation avant de prendre la décision de traiter un champ. Il est rare qu'un insecte défoliateur cause des dommages assez importants dans un champ pour justifier un traitement. De plus, le **CONCEPT** est très toxique pour les abeilles exposées directement à ce produit ou à ses résidus sur les cultures et les mauvaises herbes en fleurs.

Autres insectes défoliateurs du soya

Pour obtenir plus d'information sur les autres insectes défoliateurs du soya, vous pouvez consulter les bulletins d'information suivants :

- [Les criquets en grandes cultures : biologie, dépistage et stratégie d'intervention](#)
- [Les limaces : biologie, vulnérabilité des cultures, dépistage et méthodes de lutte](#)

Texte original rédigé par :

Geneviève Labrie et Claude Parent, avec la collaboration de Brigitte Duval

Mis à jour en 2015 par :

Katia Colton-Gagnon et Brigitte Duval

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 27 – Grandes cultures – 7 août 2015